



Industriels, lobbies, Bruxelles...

# LES VRAIES DENTS DE LA MER!



# La guerre des poissons



La Commission européenne a menti. Pour mieux vider les mers, et promouvoir la pêche électrique, elle n'a pas hésité : elle a bidouillé, sinon bidonné, un rapport scientifique. Heureusement, Claire Nouvian était là, passionaria des océans, pour réveiller les eurodéputés à Bruxelles. Et nous-mêmes à l'Assemblée nationale... Notre enquête, du port de Calais, au grand air, jusqu'aux sous-sols du Parlement européen.

**UN DOSSIER DE CYRIL POCRÉAUX**  
**PHOTOS : ALEXIS MANGENOT**

# (et des lobbies) !

« **C**her Monsieur, je vous contacte à propos de la pêche électrique qui ravage la mer du Nord et met en péril l'activité des pêcheurs artisans. Je suis à l'Assemblée cet après-midi et vous serais très reconnaissante si vous aviez quelques minutes à accorder à ce problème pressant. Claire Nouvian (association BLOOM). »

On a reçu ce texto. Et en général, quand on nous alerte, nous, c'est vraiment que la situation est désespérée. Alors, bien sûr, qu'on avait quelques minutes, mais sur notre pause-déjeuner...

## La passionaria des océans ASSEMBLÉE NATIONALE, 5 DÉCEMBRE 2017.

Dès la queue, au self, on a mesuré l'engagement de la dame, parce que pour elle, il n'y aurait ni pause ni déjeuner : « Soyez discrète, cachez votre badge : normalement on n'a pas le droit de faire manger des invités. — Ah non, de toute façon, moi je mange pas. — Vous avez déjà mangé ? — Je prendrai un sandwich après. On n'a pas le temps là, c'est plus facile pour discuter. — Ouais mais quand même, c'est important de bien manger... — Je mangerai bien quand la pêche électrique sera interdite ! »

À table, elle déroulait, donc, pas trop interrompue par le rédac' chef qui se gointrait de frites : « Les Hollandais mettent des filets avec électrodes au fond

## « Au début, on a vu remonter des poissons morts, brûlés. C'était expérimental, soi-disant. »

de la mer, et ils envoient des décharges dans le sable pour capturer les poissons plats qui y vivent. Mais ça électrocute tout, toute la vie marine, y compris les œufs, les juvéniles, le plancton. Ça fracture les colonnes vertébrales des poissons. C'est une catastrophe... Depuis 1998, c'est interdit partout en Europe.

— Mais c'est quoi, le problème, alors ?  
— La Commission européenne, sous pression maximale des lobbies hollandais, a donné à partir de 2007 des dérogations sans justification. On a le droit d'équiper la flotte de chaque État membre de chalutiers à perche à hauteur de 5%. Sauf qu'on s'est rendu compte que les Pays-Bas équipaient 28% de leur flotte. Et tout ça avec des subventions publiques européennes. Un délire complet : des subventions pour une pêche interdite !  
— Mais pourquoi tu as besoin d'un député ?  
— Ce qu'il nous faudrait, c'est un communiqué du groupe France Insoumise : pourquoi on autorise un truc qui est interdit ? Il faut pousser le ministre. Ça ferait monter la pression.  
— Mais normalement, ils devraient être à vingt-sept contre un, au niveau de l'UE...  
— Ça ne se passe pas du tout comme ça ! Y a un lobbying forcené des gros industriels, à Bruxelles et ici, à l'Assemblée nationale, et zéro représentant de la pêche artisanale. Certains investissent, remplissent leurs filets et leur compte en banque, et après ils iront sur un autre produit financier, sur le bois en Amazonie sans doute.

— Ça me plaît. Moi, je cherche toujours les points de jonction entre le rouge et le vert, entre le social et l'écologie, et là on en a un...  
— Oui, les fileyeurs du Nord qu'on a rencontrés, ça nous a fendu le cœur. Chez eux, c'est le désespoir, c'est horrible... Les mecs sont à cran, ils ne pêchent plus rien. Ils commencent à faire faillite. Et en général, ils peuvent pas parler, sinon ils ont des repréailles dans leur comité. C'est fou. »

Ça sonnait, pour rejoindre l'Hémicycle. En se levant, elle nous a quand même glissé une dernière info, Claire.  
« On a évité le pire. Ils voulaient que ça parte en discussion à huis-clos. On a fait un lobbying de malade : on a obtenu que le Parlement se prononce en assemblée plénière. Les lobbies ont obtenu que ça ait lieu très vite, le 16 janvier... On n'aura pas le temps de mobiliser. »

## Le tour de passe-passe PARIS, 7 DÉCEMBRE 2017.

« Rendez-vous avenue de Malakoff, dans le XVI<sup>e</sup>. » C'est un pêcheur qui nous a prévenus, la veille. Il fait froid, ce matin-là. Mais Stéphane Pinto et ses collègues sont bien chauds, eux. Bouillants, même : ils viennent de se taper quatre heures de car, depuis Dunkerque, pour gueuler contre leur « Comité national des pêches maritimes ». Pas trop le « leur », en fait. « Ça fait cinq ans que ça dure. On sort en mer pour rien, on ramène trente kilos de sole ! Ça paie pas le gasoil. Les eaux sont vidées. Au début, on a vu remonter des poissons morts, brûlés. C'était expérimental, soi-disant. Maintenant, les Hollandais pêchent partout, tout le temps, jour et nuit. On peut pas suivre. On ramasse les restes. Aujourd'hui, on est obligés d'aller pêcher jusqu'à Dieppe, les collègues normands sont pas contents, mais bon... On a des gars, ils ont deux enfants, ils sont obligés de vendre le bateau pour sauver leur famille. Alors, on vient pour que le Comité se prononce franchement, enfin, contre cette pêche électrique. »

Lui rentre dans la boutique, accompagné d'une cinquantaine de gars.

## « Avec leurs tripes, avec leur sang »

Quand il ressort, deux heures plus tard, Stéphane Pinto a le sourire. À ses côtés Gérard Romiti, le président du Comité, semble chamboulé, lui : « J'ai reçu des gens à bout, qui ont parlé avec leurs tripes, avec leur sang. Je suis moi-même pêcheur, vous savez... » Du coup, vu l'ambiance, il s'échauffe : « J'ai envoyé un SMS au ministre, il me rappelle demain à midi. On veut défendre la pêche française. Le ministre Travert, faut qu'il soit ferme avec les autres pays. Qu'il s'occupe du vote au Parlement européen. S'il faut aller faire du lobbying à Bruxelles, on ira le faire. » Et de conclure, solennel : « Je demande pour les pêcheurs le droit à la dignité, le droit au travail. »

Voilà qui est bien dit. Mais deux heures plus tard, à peine, le son de cloche a changé. Les pêcheurs sont encore dans le car pour Dunkerque quand tombe le communiqué officiel du Comité. Beaucoup

moins lyrique, déjà : quatre lignes et demie sur la pêche électrique, pour dire que le Comité est « contre l'extension de son utilisation au-delà des conditions expérimentales actuelles ». Comprendre : que rien ne bouge. Ni plus, ni moins que les 5%. Oubliés, le « sang et les tripes ».

On s'en étonne, de ce retournement de veste. On appelle Frédéric le Manach, directeur scientifique chez Bloom, pour comprendre : « Le Comité ? Ils roulent clairement pour les industriels. Depuis quelques années, le fleuron de la pêche française passe sous pavillon hollandais. La Compagnie française de Saint-Malo, la Compagnie française du thon océanique... C'est eux aussi que le CNPM représente. Les masques tombent. Cette histoire, c'est pas la France contre un autre pays. C'est une histoire de gros industriels contre les petits artisans. »

## « Avec une enfant, on ne pouvait plus continuer » PORT DE CALAIS, JEUDI 25 JANVIER 2018.

« J'étais pas parti pour faire de grandes études. Comme mon parrain pêchait, je l'accompagnais en mer, dès cinq ans. J'aimais bien, alors... » Alors, Benoît s'est fait pêcheur.  
À 15 ans, le voilà à l'École des mousses. Il rencontre sa femme, Manon, 13 ans à l'époque. Ensemble, ils s'achètent un bateau, fort bien nommé « Le Vague à l'âme » : il vient de le vendre, et c'est la tristesse qui l'étreint, Benoît. En attendant le nouveau proprio, il le bricole encore, son bébé, sous le ciel gris, il fait tourner le moteur, mais plus le droit de larguer les amarres. Il a regardé les copains partir en mer.  
**BENOÎT** : Le 25 novembre 2013, j'ai pris le bateau. On roulait pas sur l'or, mais on avait de quoi débiter. Manon, elle a toujours été avec moi, elle vendait le poisson l'après-midi. Il battait encore la queue, sur les tables.  
**MANON** : J'aimais beaucoup ça, moi. On ne se voyait pas beaucoup avec Benoît, parce qu'il m'amenait le poisson, et puis il repartait. Mais ça allait.  
**BENOÎT** : Y a trois ans, les choses ont commencé à se gâter. Avec ce qu'on remontait, on ne pouvait plus y arriver. J'avais un peu d'argent de côté, je l'ai mis dans l'entreprise pour continuer. Avec les collègues, la famille, on ne parlait plus que de ça, du poisson. C'était le désert, en mer.  
**MANON** : J'avais pas en tête qu'on puisse vendre le bateau. Benoît, c'était sa passion. Je savais que si je lui en parlais, ça lui arracherait le cœur. Mais vu les comptes, c'était plus possible.  
**BENOÎT** : Et puis, la gamine est arrivée. Grande prématurée, de trois mois.  
**MANON** : Elle est née le 28 février 2016, en pleine saison de la sole ! Signe du poisson ! ça a été dur, mais heureusement qu'elle était là pour nous faire sourire. Mais on a réfléchi : avec une enfant, on ne pouvait plus continuer sans savoir si on allait manger le lendemain. » Choisissez, moussaillons : la pêche ou les gamins.

Depuis le quai, on appelle. Johnny et Josse, un petit costaud et un grand gars tout effilé, s'offrent une pause clopes. Ils viennent de rentrer du blocus. Une action coup de poing dans l'eau.  
« C'est de la destruction massive. Les Hollandais arrivent à des dizaines de bateaux... Non, nous c'est des bateaux, eux c'est un armement. C'est tellement

(...)

# Pêcher capital

performant, ce qu'ils ont inventé... Ils augmentent leurs chiffres, leur flotte, et nous on plonge.» Eux aussi, comme Benoît, les banquiers les appellent un peu trop souvent...

## Recherche Peter désespérément BRUXELLES. MERCREDI 10 JANVIER 2018.

Nous voilà dans l'ancre.

À Bruxelles.

Dans six jours aura lieu le vote au Parlement. Et dans la salle au nom poétique d'« ASP 01G3 », Bloom organise son contre-lobbying.

Dans les rangs, des députés, des assistants.

Experts et témoins défilent à la tribune.

Paul Lines monte sur l'estrade, un Anglais, pêcheur à la Popeye, le cheveu ras, des tatouages de monstres marins sur des avant-bras aussi gros que mes cuisses. « Pour nous, cette pêche, c'est une catastrophe. Dans la mer, tout est mort. L'autre jour, j'ai regardé mon fils, et j'ai pas pu m'empêcher de poser la question, à voix haute : "Est-ce que ces gens-là ont une famille ?" Ici, au Parlement, en Europe, tout le monde ferme les yeux. »

Ça applaudit à tout rompre. Et on sent que vacillent, un peu, les certitudes.

Ça y est.

Sur mon portable antique s'affiche sa photo : Peter Van Dalen. Député conservateur néerlandais. Une bonne bouille, avec qui on irait volontiers boire une bière devant un match de rugby. « Le Donald Trump de la pêche », m'avait soufflé un assistant parlementaire. Le héros de la pêche électrique, la voix des lobbies, de Bruxelles à Strasbourg. J'aimerais bien le trouver...

À la pause, un député portugais s'approche, tendance socialiste, un monsieur très assidu :

« Faut quand même remercier ceux qui ont travaillé sur tout ça, parce que, franchement, ça fait du bien d'avoir des infos fiables. Mais j'ai un problème, j'ai pas trouvé la version finale du rapport de 2006. Celui qui dit qu'il ne faut pas accorder de dérogations. C'est bizarre... »

## Le gros mensonge de la Commission

Nous y voilà.

Le cœur du mystère.

La nouvelle est tombée la veille. La plupart des eurodéputés n'ont même pas eu le temps d'en prendre connaissance : la Commission aurait menti.

Quelques minutes plus tôt, à la tribune, le député Vert Yannick Jadot a d'ailleurs tonné, et sans conditionnel : « Y en a ras-le-bol d'avoir une Commission qui s'assoit sur la science au nom des lobbys ! Quand la Commission ment publiquement, et elle a été prise en flagrant délit, ça pose un vrai problème de démocratie. »

On vous rembobine le film : depuis 1998, et jusqu'en 2007, la pêche électrique était complètement interdite.

Et puis, fin 2006, soudainement, la Commission vire de bord. Elle demande au Conseil européen d'accorder des dérogations, qu'on ouvre la porte à cette pratique. C'est que, assure-t-elle, les scientifiques y sont favorables : « À la lumière de l'avis du CSTEP, il convient d'autoriser [...], sous certaines conditions, la pêche à l'aide de chaluts à perche associée à l'utilisation de courant électrique impulsional. » Le CSTEP, c'est le Comité Scientifique, Technique et Économique des Pêches, celui qui murmure à l'oreille de la Commission. Des pontes, trente-cinq pointures, triées sur le volet. Le Conseil s'exécute, fort de cette caution. La Commission, et le CSTEP, ont ouvert la brèche. Sauf que...

Sauf que « c'est faux. Tout ça, c'est faux. Dans le rapport du CSTEP de 2006, il est dit qu'aucune dérogation ne doit être accordée avant que les effets sur les dos brisés des cabillauds ne soient vraiment



établis. » C'est Laëtitia, une jeune chercheuse, stagiaire chez Bloom, qui a découvert le pot-aux-roses. Pendant des mois et des mois, elle a dépiaté des milliers de pages de rapports, d'études. « J'essayais de comprendre la position de la Commission, de trouver les arguments des experts qu'elle mentionnait. Quand j'ai appelé à la Commission, on m'a dit que tout était disponible, là, sur leur site, qu'il fallait "juste" que je cherche. C'était sur leur site, oui, mais des milliers de pages. J'y ai passé des mois. Je suis tombée dessus par hasard, alors que je ne cherchais même plus. » C'est page 59, dans un des rapports du Comité scientifique. Bien que « le développement

plus d'études. Donc, faut pas l'autoriser. Après, la Commission fait ce qu'elle veut, d'accord... Mais elle ne peut pas s'appuyer sur notre avis en le modifiant ! Tout ça était noyé dans des textes, de la littérature touffue et abondante sur les mesures européennes... Fallait vraiment le trouver. Même moi, je n'avais pas conscience de ce qu'avait fait la Commission. » Il aura fallu d'autres appuis, d'autres interventions en coulisses, sans doute. Mais le résultat est là : quand la Commission présente son projet devant le Conseil, un mois après, c'est pour ouvrir les vannes. Onze ans plus tard, les petits pêcheurs, en France, en Belgique ou en Angleterre, sont pris à la gorge.

Quelqu'un passe derrière moi, les bras chargés de dossiers, s'assoit à ma gauche. Je tourne la tête. C'est lui.

Je le reconnais. La photo. Peter.

Peter Van Dalen, le pêcheur électrique.

## Onze ans plus tard, les petits pêcheurs sont pris à la gorge.

de la technologie ne doit pas être arrêté », « un certain nombre de problèmes doivent être résolus avant que toute dérogation puisse être accordée », préviennent les experts.

Didier Gascuel, chercheur en halieutique et membre du CSTEP, est tout près de nous, justement.

« Je ne suis arrivé au CSTEP qu'en 2009, il précise, mais clairement, là, le Comité prévient qu'on ne doit pas lever l'interdiction tant qu'on ne dispose pas de

## « Vous y êtes allés, vous, sur un bateau ? »

Le « Donald Trump de la pêche » ne tarde pas à entrer en scène. De son siège, il apostrophe l'assemblée : « Votre symbole, là, un poisson électrocuté... C'est pas la réalité. Vous êtes allés, vous, sur un bateau ? Moi, oui. J'y suis allé. Eh ben quand ça remonte, oui, les poissons ils sont

## UBU PÊCHEUR

« Comment expliquer que cet avis du CSTEP ait été modifié ? Car la Commission non seulement n'a pas tenu compte de l'avis du CSTEP, mais, plus encore, elle l'a réécrit en lui faisant dire le contraire de ce qu'il proposait ! » C'est la question écrite que nous avons posée à Karmenu Vella, Commissaire européen pour l'environnement, les affaires maritimes et les pêches. C'est son assistante qui nous a répondu, en mode « je t'embrouille » : oui, c'est vrai, le CSTEP avait assuré qu'« aucune dérogation ne devait être accordée ». Mais aussi que « le développement de cette technologie ne devrait pas être interrompu ». Or, nous répond

la Commissaire, « sur cette base, le Conseil et la Commission ont estimé que la permission de la participation d'un nombre très limité de navires [...] serait appropriée pour permettre le développement de cette technologie ». Il ne faut pas accorder de dérogations parce que la technologie est potentiellement destructrice, assurent les scientifiques ? Du coup, accordons des dérogations pour pouvoir la développer. Ubuésque. Et les géants hollandais de la pêche sont motivés par ça, on s'en doute : le savoir, la connaissance, les avancées de la science... plus que par la quête du profit.

## LE GROS BOBARD DE LA COMMISSION

Taken into account in particular the unknown effect of pulse trawl fisheries on non target species and the potential impact on vertebrates and invertebrate species, STECF concludes that although the development of this technology should not be halted, there are a number of issues that need to be resolved before any derogation can be granted.

(28) In the light of advice from STECF, fishing with beam trawl using electrical pulse current should be allowed in ICES zones IVc and IVb south under certain conditions.

**En 2006, le CSTEP - le Comité Scientifique, Technique et Economique des Pêches - rend un avis fort critique sur la pêche électrique :**  
**« En raison des effets inconnus et de l'impact potentiel sur les espèces vertébrées et invertébrées, le CSTEP conclut que, bien que le développement de cette technologie ne doit pas être arrêté, il y a de nombreux problèmes à résoudre avant que la moindre dérogation ne puisse être accordée. »**

Cinq semaines plus tard, la Commission européenne en donne une étrange traduction :  
**« À la lumière de l'avis du CSTEP, il convient d'autoriser [...], sous certaines conditions, la pêche à l'aide de chaluts à perche associée à l'utilisation de courant électrique impulsionnel. »**  
 La Commission a bidouillé, bidonné, sinon menti : sous le poids de quels lobbies ?

vivants. Vivants ! Pour les cabillauds, les rapports disent qu'il y en a 0,5 % de tués, c'est peu ! » Il s'énerve, Peter, crie de plus en plus fort, même plus besoin de micro. J'ai plus vraiment envie de boire une bière avec lui.

« Ici, vous parlez d'études scientifiques, de documents... Moi, je suis monté sur un bateau ! » Et le voilà, pour assurer sa sortie, qui les balance en l'air, les rapports en question, et les feuilles volent devant la tribune. Je rattrape notre eurodéputé par la manche, alors qu'il traîne encore dans les couloirs...

« Bon, alors, pour ces histoires de pêche électrique... » je l'interpèle. Il m'interrompt, courtois mais ferme : « Hop hop hop ! Je veux qu'on change de termes. Je veux qu'on parle de pêche "par impulsion". La pêche par impulsion, c'est juste sortir les poissons du sol, doucement. C'est pas électrique. L'électricité, ça brûle, oui, mais pas notre pêche. » Le combat commence là, j'imagine, pied à pied : par la sémantique.

« Bon, cette pêche, en tout cas, elle est quand même controversée... Vous, votre but, c'est quoi ? — Les pêcheurs ont parlé, et ils l'ont dit, toutes les études aussi : la Commission européenne peut la libéraliser, cette pêche. C'est pas un problème. — Vous voudriez aller au-delà des 5 % ?

— Mais bien sûr. On libère totalement, à 100%. Faut arrêter avec ces histoires de 5%... » On part de loin, quand même, je me dis.

« Mais vous aussi, aux Pays-Bas, j'imagine, vous avez des pêcheurs artisans, comme ces gens qu'on a vus ici. À eux aussi, finalement, ça leur fait du tort, tout ça...

— Bien sûr qu'on a nous aussi de la pêche artisanale, comme en France. Mais ils ne vont pas en haute mer. Ils prennent un peu de crevettes, comme ça, voilà. Et nos chaluts électriques, ils ne vont qu'en haute mer. Donc, y a pas de compétition entre eux. Et donc pas de problème.

— Mais les pêcheurs français, anglais, disent que les bateaux électriques pillent leurs ressources.

— Mais nous aussi, on a plein de pêcheurs qui ont arrêté, aux Pays-Bas, c'est comme ça.

— Mais, quand même, tous ces témoignages...

— C'est du bashing, tout ce qui s'est passé aujourd'hui. Juste du bashing. Après, ils ont le droit de faire ça, hein, pas de problème... »

### Textes, mensonges et jeu vidéo

Ça tourne en rond.

Un grand gars vient parler avec Peter, en hollandais, j'y comprends rien. À côté, Stéphane me regarde avec des yeux interrogatifs, les sourcils hauts, sur l'air du « alors, qu'est-ce qu'il te raconte ? ». Je fais un pas de côté. « Il me dit que les bateaux électriques néerlandais ne viennent pas pêcher près des côtes.

— Ah ouais ? Ben regarde... »

Il sort son smartphone, et me montre une appli comme un jeu vidéo, où on voit les navires se balader en direct sur la mer. « Là, tu vois, c'est

### « On va perdre. Ou alors, c'est qu'on est des fous furieux. »

au large de Dunkerque, en ce moment. Là, tu as les pavillons. Lui, c'est qui ? Un Hollandais. Ils ont le droit de venir à six milles nautiques de nos côtes, pas plus près. Et il est où ? Ben regarde, à trois milles. Et lui ? Pareil. Et lui, là, aussi, encore plus près. Et regarde, vers la Hollande : leurs bateaux, ils n'y vont pas, sur leurs côtes. Pourquoi ils viennent chez nous, et pas chez eux, avec leurs chaluts électriques ? » Et je comprends mieux, d'un coup, pourquoi il n'y a pas de concurrence entre grande industrie et petits pêcheurs, en Hollande...

Je reviens vers Peter, qui discute toujours avec le grand gars.

« Bon, quand même, je reprends ce que je disais, on a des preuves... »

— Ah, tenez, on parlait de pêche artisanale, me coupe-t-il, je vous présente un pêcheur artisanal hollandais. »

Voilà qui m'intéresse. Pim, il s'appelle.

« Alors, vous aussi, vous avez des soucis ?

— Oui, bien sûr. Mais honnêtement, c'est pas à cause de la pêche électrique. On a des bateaux qui viennent du Nord, du Danemark, déjà, qui ont beaucoup pêché. Du coup, les poissons sont partis. Maintenant, ça va mieux. Il y a le changement climatique, aussi...

— Le manque de poissons, les réserves qui s'épuisent, c'est le changement climatique, vous pensez ?

— Oui, bien sûr. Je ne dis pas qu'il n'y a que ça, non, mais c'est une cause parmi d'autres.

— Et la pêche électrique ?

— Franchement, il y a une dizaine de causes, peut-être. Peut-être que la pêche par impulsion en fait partie, oui, mais ce n'est qu'un truc parmi d'autres... »

Peter Van Dalen nous interrompt, comme s'ils étaient venus ensemble : « Bon, il faut qu'on y aille, maintenant. A bientôt, et merci ! »

Pim me tend sa carte, par réflexe, et au revoir.

« Pim Visser, directeur de VisNed. »

Une fois rentré, j'ai fouillé, un peu, sur le Net.

VisNed : l'association des organisations de productions de pêche en Hollande. « Nous représentons 80% des intérêts de la pêche aux poissons plats en Hollande, 40% pour les crevettes grises », s'enorgueillit leur site. Ils traitent à peu près avec tout le monde, les yeux dans les yeux : gouvernements, Europe, ministères, ONG...

En 2014, Pim prenait aussi la tête de l'AEOP, l'Association européenne des organisations de producteurs à la pêche. Soit trente-six organisations sur dix pays, 10 000 navires, 3,5 millions de tonnes de poissons débarquées, et 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Une des têtes de pont de la grosse pêche industrielle en Europe, en fait, Pim. Epingle par le site [corporateeurope.org](http://corporateeurope.org) quand il a réussi, quelques mois plus tôt, à utiliser « des accréditations réservées à la presse » pour accéder à des « négociations ministérielles cruciales sur les quotas de pêche » et « pousser l'UE à des quotas de pêche allant nettement au-delà des limites recommandées par les scientifiques pour protéger les stocks de poissons et l'écosystème marin. »

Je me demande quand il trouve le temps de pêcher en mode artisanal...

Ainsi semble aller la vie, à Bruxelles : quand un lobbyiste ne peut passer par la fenêtre, il entre par la grande porte, bras dessus bras dessous avec un eurodéputé. C'est quand même plus classe.

### « Jusqu'à la dernière seconde » PARIS, VENDREDI 30 MARS 2018.

Six jours plus tard, Bloom remportait, peut-être pas la guerre, mais une bataille. Le Parlement européen votait, par 402 voix contre 232, l'interdiction totale et définitive de la pêche électrique. Mais « la partie ne fait que commencer », prévenait Claire...

« Comment vous avez fait, pour remporter ce combat ?

— Déjà, les petits producteurs sont avec nous sur la pêche électrique, c'était moins le cas sur notre cause précédente, la pêche en eau profonde. Et on a un autre terrain favorable : les députés européens en ont un peu marre, de la Commission. Alors, ils nous écoutent. Souvent, ils ne savent même pas ce qu'ils votent, ils suivent leurs collègues. Alors, nous, on doit au moins les alerter.

— Vous les avez tous vus ?

— Le plus possible. On ciblait, aussi, pour faire basculer un groupe. En décembre, j'ai dit à mon équipe : « On va perdre. Ou alors, c'est qu'on est des fous furieux. » Pendant trois semaines, on a dormi deux heures par nuit. C'est les enfants qui nous apportaient à manger quand toute l'équipe bossait à la maison, le week-end ! On était tous hagards. J'ai mis une pression de fou à mon équipe...

— Et maintenant ? Le dossier est devant le Trilogue, Parlement - Commission - Conseil des ministres, alors que les pêcheurs tirent la langue, que les faillites s'accumulent...

— Tout cela peut durer encore dix ans. Mais la Commission est sous pression, désormais : elle sait qu'elle ne peut plus vraiment se battre sur ce dossier, parce qu'elle ne peut pas gagner sur tous les fronts. Alors, maintenant, on en est là : convaincre les Premiers ministres. Il va falloir repartir en campagne... »

# "On pêche au Sud, on mange au Nord."



**On l'avait croisé à Bruxelles, comme membre du CSTEP, l'organe qui conseille la Commission rayon pêche. Didier Gascuel est le directeur du pôle de recherches halieutiques de Rennes. Un pont dans le monde de la mer. Il nous a causé océans, sardines, ressources, écologie. Ou les rapports Nord-Sud expliqués par l'anchois du Pérou.**

**S**ur le tableau, dans son petit bureau du pôle halieutique de Rennes, des lignes de chiffres, des courbes, des schémas qui se superposent. « *Oui, ma vie est pleine d'équations merveilleuses...* » sourit Didier Gascuel. « *Je vous invite à la cantine ?* », il me propose. J'ai pris du poisson.

## Les apprentis sorciers de la mer

**FAKIR :** Bon, l'état de la mer n'est pas brillant, apparemment ? (*Je lance, entre deux bouchées de merlan.*)

**DIDIER GASCUEL :** C'est vrai, même si ça va mieux. On fait des bilans, chaque année. Les derniers, qui datent d'avril, montrent que la pression de pêche a été divisée par deux depuis quinze ans sur la côte atlantique de l'Europe. C'est assez spectaculaire. Ça prouve que, quand on prend des mesures, ça marche.

## « En général, le pêcheur disparaît avant le dernier poisson, parce qu'il fait faillite... »

Dans le même temps, la biomasse a remonté de 40 %. Mais on n'y est pas encore : en gros, là où on avait cent tonnes de poisson dans la mer il y a quinze ans, on en a aujourd'hui 140. Et il faudrait arriver à 200. Il y a vingt ans, on capturait 45 % de chaque espèce chaque année. Là, on en est à 25 %. Il faudrait arriver à 20 %.

**FAKIR, qui se régale de l'info :** Ah mais c'est une bonne nouvelle, ça ! Comment on en est arrivés là ?

**D.G. :** La lutte est ancienne : ça fait un siècle que des gens se battent pour ça, pour qu'on

pêche moins. L'Europe a toujours été le mauvais élève, mais quand on est arrivés au bord du gouffre, le principe de réalité s'est imposé : il fallait prendre des mesures. On a mis en place une agence de contrôle au niveau européen, imposé des quotas... À partir du début des années 1990, l'Europe a donné des subsides pour sortir de la flotte, dans un plan pluriannuel, un certain nombre de bateaux. Tout cela a pris du temps, et chaque ministre se bat encore pour augmenter ses quotas, il faut faire face aux lobbys, mais ça progresse, globalement.

**FAKIR :** Je venais, moi, en pensant qu'on courait à la catastrophe, et voilà... Tout va bien, donc ?

**D.G. :** Attendez, attendez... Là, je vous ai dit qu'on parlait de la façade atlantique de l'Europe. Mais à l'échelle mondiale, ça diminue de manière vertigineuse ! 50% des stocks sont surexploités ! Ne serait-ce qu'en Méditerranée, c'est une catastrophe : on pêche deux fois trop de poisson. Les mesures de limitation fonctionnent, on le sait, mais ne sont prises que dans certains pays, la Nouvelle-Zélande, le Canada, l'Europe. Ailleurs dans le monde, en Asie en particulier, on continue à surexploiter, de plus en plus, même. À peu près partout, ça empire.

**FAKIR :** Ça commence

quand, ces histoires de surexploitation de la mer ?

**D.G. :** À la fin du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup>, c'est la révolution : les moteurs arrivent sur les bateaux. Au même moment, on invente le chalut moderne, le filet. Il faut une grosse puissance pour le tirer, on va donc faire des moteurs de plus en plus gros. Avec ça, on va plus vite, plus loin. À cette époque là, aux États-Unis et en Europe, la pression de pêche est multipliée par trois ou quatre. Dès 1930, des scientifiques l'affirment : on surexploite. Jusque là, certains considéraient les ressources de la mer comme inépuisables. Mais avec la Première Guerre mondiale, on a eu droit à

un test grandeur nature : pendant trois ans, la pêche a été arrêtée. Trois ans. Et quand les bateaux sont revenus sur l'eau, ils ramenaient trois fois plus de poisson qu'avant. Donc, oui, il fallait moins pêcher pour pêcher plus. La deuxième grande révolution, c'est après la Seconde Guerre mondiale. On passe au diesel, à des bateaux en acier, à des chaluts plus grands, l'électronique arrive... La puissance de pêche est encore multipliée, parfois par dix. Même au Sénégal, à cette époque-là, les pirogues s'équipent de moteurs. La surexploitation se généralise. Elle culmine dans les années 1990.

**FAKIR :** Si on s'arrête de pêcher, donc, la vie revient très vite...

**D.G. :** Oui, car on n'est pas dans le modèle des animaux terrestres. Eux ont quelques dizaines, quelques centaines au mieux de descendants par individu. C'est très peu. En milieu marin, que ce soit pour les mollusques, les crustacés, les poissons, on a des milliers, des centaines de milliers, des millions d'œufs par individu. Il y a une grosse mortalité, mais si tous donnaient un autre individu, la mer serait pleine à ras-bord : on la traverserait à pied ! Bref, si la pêche s'arrête, oui, ça repart très vite. Mais en général, le pêcheur disparaît avant le dernier poisson, parce qu'il fait faillite...

**FAKIR :** Finalement, si les stocks peuvent toujours repartir, ce n'est pas si alarmant que ça...

**D.G. :** Si. Parce qu'il faut voir ça au niveau de l'écosystème, c'est lui, l'écosystème, qui doit être en bonne santé. Quand le nombre de poissons est divisé par deux, comme actuellement, cela a un impact sur les prédateurs : ils n'ont plus de quoi manger. Certains oiseaux ou tortues sont menacés d'extinction. Et les requins disparaissent. À une époque, avant la pêche, il y en avait dans le golfe de Gascogne ! Sans compter qu'on les attrape, eux ou les mammifères fragiles, comme pêche accessoire dans les filets. Ensuite, on perd en diversité génétique dans une même population. Bref, on peut se demander si l'écosystème va continuer à



Les pêcheurs en pirogue du Sénégal prennent du poisson qui nourrira les poissons du Nord. Du coup, les Sénégalais n'ont plus assez de poisson à manger... Vous suivez ?

fonctionner... On pêche les prédateurs, puis les prédateurs des prédateurs, et ils sont remplacés par des espèces invasives comme les méduses ou les oursins. Et les pêcheurs artisanaux disparaissent, donc moins de vie et d'emplois sur les territoires côtiers... Mais jamais l'Europe n'a voulu avoir cette approche écosystémique de la question.

**FAKIR :** Quelle est son approche ?

**D.G. :** Il y a d'abord eu une volonté de repeupler la mer. Vraiment : dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on a déversés des milliards d'œufs dans la mer. Des écloséries. Mais ça ne servait à rien, puisque le problème n'est pas celui d'un manque d'œufs, mais de la surpêche... En Bretagne, dans les années 1960, on avait quatre écloséries à homards. On les élevait, et des plongeurs allaient les remettre, tout jeunes, un par un, dans les fonds marins ! Quand ils les ont marqués, ils se sont aperçus qu'ils n'en repêchaient pas un : les prédateurs les mangeaient tous ! Les vieux poissons doivent encore rigoler de cette époque où les hommes venaient leur apporter à manger sur un plateau... Bref, réensemencer en milieu naturel, comme pour les plantes sur terre, ce n'est pas possible en mer.

## Le pillage du Sud

**FAKIR :** Cette logique productiviste, est-ce qu'elle ne va pas conduire à des « fermes des mille vaches sur mer » ? Des usines qui produisent du poisson ?

**D.G. :** C'est déjà le cas. En Europe, ça se développe beaucoup, en Norvège, en Grèce... On pêche environ 85 millions de tonnes de poisson chaque année dans le monde, et on en produit à peu près autant dans des fermes aquacoles. Même si une grosse partie vient d'Asie, où on élève des poissons en eau douce. On leur donne de l'herbe à manger, et ça pose moins de problèmes que les fermes en mer...

**FAKIR :** C'est quoi, le problème, en mer ?

**D.G. :** C'est très polluant, déjà. En Grèce, ça leur pose des problèmes par rapport au tourisme. Et puis, on élève du bar, de la morue, du flétan... mais en les nourrissant de farines animales. Des farines faites à partir d'autres poissons, qui viennent des pays du Sud.

**FAKIR :** Les pêcheurs du Sud utilisent leurs poissons pour nourrir ceux qu'on élève dans le Nord ?

**D.G. :** C'est aberrant, n'est-ce pas ? D'autant qu'on manque de poissons pour se nourrir ! Faites le calcul : on pêche environ dix kilos de poisson par Terrien. Sur ces dix kilos, deux sont transformés en farines animales pour la nourriture d'autres animaux. Reste huit kilos par Terrien. En France, on mange en moyenne vingt-quatre kilos de poisson pêché par an, plus dix kilos de poisson élevé. Il faudrait donc diviser notre consommation par trois... Tout ce qu'on mange au-dessus de huit kilos, on le prend à un autre habitant de cette planète. Aux habitants du Sud. On pêche au Sud, on mange au Nord.

## « Après ça, on s'étonne que ça nous pète à la gueule... »

Sur un bateau de pêche en Afrique, on trie de suite les poissons, dans la cale : caisse de gauche les poissons nobles, qui seront le lendemain matin à Rungis. Caisse de droite, le reste, transformé en farines ou mangé sur place. Sur quatre poissons qu'on mange, un seul vient des eaux européennes. Deux viennent du reste du monde, le dernier de l'aquaculture. Le poisson est le premier marché alimentaire mondialisé, au-delà du café, de la banane ou autres.

**FAKIR :** Mais pourquoi ne mangent-ils pas leur propre poisson, dans le Sud ?

Ce ne serait pas plus simple ?

**D.G. :** Les anchois, les sardines, les maquereaux, bref les espèces dont on fait principalement les farines se trouvent surtout dans les zones tropicales. Plus de 50 % des farines viennent de l'anchois du Pérou. Les pêcheurs là-bas envoient des flottilles entières spécialisées dans la recherche de ces espèces. Donc, en plus, ils détruisent leurs stocks... pour alimenter les saumons du Nord ! Oui, c'est absurde : tout cela devrait profiter à l'alimentation humaine, sur place. Et on ne parle même pas du coût carbone. Au Sénégal, il y a eu une vraie compétition entre la pêche pour l'alimentation humaine et celle pour la farine de poisson. Aujourd'hui, on voit les pêcheurs en pirogue amener leurs poissons à des usines construites avec des capitaux chinois pour en faire de la farine. C'est à pleurer. Et puis, en Afrique, ou ailleurs en Asie, ils n'ont plus les moyens de payer leur propre poisson. Comme, dans le Nord, on a de plus en plus de mal à pêcher des poissons, les prix montent. Ça n'est plus accessible pour les habitants du Sud.

En Afrique, actuellement, la consommation de poisson baisse. Alors qu'à une époque, on pensait que le poisson allait résoudre le problème de la faim dans le monde... Après ça, on s'étonne que ça nous pète à la gueule...

**FAKIR :** Il n'existe pas des accords de développement pour éviter ça ?

**D.G. :** Les accords pour des échanges durables signés par l'UE avec les pays du Sud, c'est beau. C'est parfait. Mais ça n'a rien à voir avec ce qui se passe sur le terrain. Sur place, nous ruinons la pêche, et les ressources.

**PROPOS RECUEILLIS PAR  
CYRIL POCRÉAUX**